

Chapitre 6

Amorcer la croissance verte dans le monde en développement

La croissance verte est le seul moyen d'assurer un développement durable et de lutter contre la pauvreté dans les pays en développement et à l'échelon planétaire. Ce chapitre vise à répondre aux principales inquiétudes suscitées par la transition vers une croissance verte dans les pays en développement : la croissance verte peut apporter des réponses à la pauvreté, aux problèmes d'équité sociale et aux autres priorités du développement ; les pays en développement ont les moyens de la mettre en œuvre compte tenu de l'éventail grandissant de financements internationaux dont ils disposent et des possibilités d'assurer la sécurité et la stabilité de la croissance et du développement ; ils peuvent éviter que les pays donateurs ne leur imposent des conditions en faisant le nécessaire pour prendre pleinement en main leurs stratégies et politiques de croissance verte et les adapter à leurs besoins particuliers ; l'exportation de leurs biens et services environnementaux leur offre en outre maintes possibilités de « passer au vert ». De nombreuses initiatives prometteuses sont déjà engagées dans le monde en développement, mais elles n'ont pas encore atteint l'envergure nécessaire pour susciter une véritable mutation. À l'heure où le monde s'apprête à poursuivre des objectifs de développement durable dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015, le moment est venu de saisir l'aubaine qu'offre la croissance verte.

Pour les pays en développement, la décision d'opter pour une croissance verte et de faire de la pérennité des actifs naturels un objectif de l'action publique est un choix stratégique qui guidera leur développement à venir. Ils peuvent s'engager sur cette voie pour diverses raisons : 1) protéger leur patrimoine national, notamment dans les cas où les actifs naturels risquent de s'amenuiser avec le temps et constituent une part relativement importante de ce patrimoine ; 2) gérer les retombées négatives du changement climatique sur leur économie ; 3) protéger les moyens de subsistance et les revenus des segments les plus démunis de la population qui sont fortement tributaires des ressources naturelles ; 4) remédier au manque d'accès des populations à l'énergie, à l'eau et aux infrastructures ; et 5) diminuer les risques d'insécurité alimentaire.

La communauté internationale doit collaborer avec ces pays pour placer la croissance verte au cœur du développement afin qu'elles puissent apporter les avantages promis à l'appui de la croissance et du développement tout en favorisant une utilisation efficiente des ressources et l'amélioration de la santé, voire la résorption des inégalités sociales.

6.1. Une croissance verte au diapason des besoins des pays en développement

Le chapitre 1 présente quelques-unes des questions et préoccupations couramment exprimées par les pays en développement au sujet de la croissance verte. Le présent ouvrage s'est efforcé de répondre à ces questions. Ses conclusions sont résumées ci-après.

La croissance verte peut-elle apporter des réponses à la pauvreté, aux problèmes d'équité et aux autres priorités du développement ?

La conception et la mise en œuvre des politiques joueront ici un rôle déterminant. Lorsque les politiques de croissance verte sont conçues de manière à prendre en compte les intérêts des populations pauvres et vulnérables, elles peuvent avoir un profond retentissement sur l'économie, l'environnement et, surtout, sur l'équité sociale et la réduction de la pauvreté. Ainsi,

- la suppression des subventions aux combustibles fossiles peut améliorer les conditions de vie des plus démunis si l'argent économisé sert à financer la fourniture de transports publics moins coûteux ou des services de santé plus accessibles ;
- les dispositifs de certification durable et les programmes d'éco-étiquetage peuvent devenir une nouvelle source de revenus pour de nombreux pays en développement riches en forêts ou gros producteurs agricoles si la sécurité foncière est garantie et que les programmes de certification accordent une prime spéciale aux forêts gérées par les communautés ou aux petits exploitants ;
- les paiements pour services écosystémiques peuvent réduire la pauvreté s'ils ciblent explicitement les communautés locales et pourvoient au renforcement des capacités pour rendre les ménages locaux plus à même de négocier les contrats de paiement ; et
- la réorientation de l'investissement, des stratégies d'innovation, et des politiques de valorisation de la main-d'œuvre et des compétences dans le sens d'une croissance verte peut avoir des effets encore plus sensibles sur le développement et la pauvreté si les mesures intersectorielles sont conçues de manière à prendre en considération des critères favorables aux pauvres, comme l'accessibilité financière et l'évolutivité.

Pour remplir leurs promesses, les politiques de croissance verte doivent s'appuyer sur une bonne gouvernance et une bonne compréhension du contexte local et, surtout, privilégier l'élément humain. Les pays doivent veiller à ce que les acteurs intéressés puissent faire entendre leur voix dans les processus de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques.

Comment gérer les coûts associés à la mise en œuvre d'une croissance verte ?

Pour de nombreux pays en développement, la transition vers une croissance verte (chapitre 3) peut entraîner à court et moyen termes des coûts qui risquent de dépasser les avantages immédiats. Le programme de coopération internationale présenté au chapitre 4 recense cependant de nombreuses possibilités de financement de la transition des pays en développement vers cette croissance verte. Ainsi, les financements climatiques devraient considérablement progresser au cours de la prochaine décennie, puisque les pays développés augmenteront leurs apports de manière à atteindre l'objectif annuel de 100 milliards USD à l'horizon 2020 ; ces contributions viendront à la fois de sources privées et publiques. Cet ouvrage décrit dans le détail de nombreux autres dispositifs qui fourniront des financements pour mettre en œuvre le type d'activités nécessaires à une croissance verte. Ainsi, selon certaines estimations, dans les pays en développement, pas moins de 25 à 50 millions de ménages à faible revenu pourraient bénéficier du programme REDD en 2030.

Les pays en développement peuvent également tirer profit de la création d'instruments économiques internationaux et nationaux, comme les paiements pour services écosystémiques, pour agir en faveur de l'environnement mondial, notamment de la biodiversité ou du piégeage du carbone. Le Mécanisme pour un développement propre permet déjà de vendre des crédits carbone aux pays développés, et des dispositifs internationaux similaires sont peut-être envisageables pour la biodiversité. À titre d'exemple, l'Éthiopie a estimé que la mise en œuvre de sa Stratégie pour une économie verte et résiliente face au changement climatique coûtera 150 milliards USD sur vingt ans, et qu'une part substantielle de cette somme devrait être couverte par le financement extérieur du développement, dont des financements climatiques (chapitre 3, section 3.1). Les pays donateurs se sont engagés à intensifier leurs efforts pour intégrer la croissance verte à la coopération pour le développement. Ils peuvent aider par divers moyens les pays en développement à améliorer leur planification stratégique de manière à obtenir plus facilement des financements publics du développement au profit de cette croissance : appui sectoriel, soutien budgétaire, instruments de dons ou encore garanties contre les risques destinées à mobiliser des capitaux privés. Les données les plus récentes donnent à penser que l'investissement dans le capital naturel est plus rentable sur le plan social que l'investissement dans une infrastructure classique à forte intensité de carbone largement privilégié par les programmes de développement ces dernières décennies. La coopération technologique et l'engagement international à lever les obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges de biens et services verts sont également des éléments très favorables à la transition des pays en développement vers une croissance verte.

Comment l'aide au développement peut-elle favoriser la croissance verte dans les pays en développement ?

D'aucuns craignent que les fournisseurs de coopération pour le développement n'imposent aux pays en développement, au nom de la croissance verte, des conditions dictées par des considérations extérieures qui ne correspondraient pas à leurs priorités de développement. Pour parer à ce risque, les pays en développement doivent veiller à pleinement adopter et prendre en main les stratégies et politiques de croissance verte à l'échelon national, et les adapter à leurs besoins particuliers. Ils pourront ainsi établir leurs propres conditions sur la façon d'utiliser l'aide au développement de manière efficace à l'appui de leurs propres programmes de développement. La communauté de la coopération pour le développement s'est déjà engagée à les aider à élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à instaurer une croissance verte qui soient adaptées aux besoins de chacun et définies par lui, qui présentent un bon rapport coût-efficacité et profitent à tous, qui tiennent compte des priorités relatives et des obstacles relevant

de l'économie politique, conformément aux principes adoptés par le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement¹.

Comment associer croissance verte et échanges ?

Jusqu'à présent, le protectionnisme commercial encouragé par les politiques de croissance verte n'a pas posé de problème majeur. En fait, selon des données couvrant la période comprise entre 2007 et 2011, depuis quelques années, la valeur des exportations de biens environnementaux a augmenté plus rapidement dans les pays en développement que dans de nombreux pays de l'OCDE. L'essor de la demande de produits issus de l'agriculture biologique, par exemple, offre des débouchés à de nombreux pays en développement sur leurs marchés intérieurs et d'exportation ; dans ce sous-secteur, 97% de leurs recettes proviennent des pays de l'OCDE alors que 80% des producteurs biologiques se trouvent dans les pays en développement (Willer et Kilcher, 2009). D'autres efforts s'imposent cependant pour développer les marchés internationaux de biens et de services environnementaux et supprimer les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce. Des initiatives telles que l'Aide pour le commerce permettent de réduire les coûts de transaction et de renforcer la capacité des pays en développement à participer plus activement aux marchés internationaux de biens et services verts. Les travaux engagés dans le cadre de programmes comme le Forest Stewardship Council, la Table ronde pour une huile de palme durable et Fairtrade, afin d'assurer l'intégration des petits producteurs dans les programmes de certification sont également encourageants. Des études de l'OCDE indiquent par ailleurs que lorsqu'il s'agit d'encourager l'IDE dans les pays en développement, les investisseurs étrangers privilégient les pays dotés de réglementations environnementales transparentes et correctement appliquées, par exemple dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre (section 4.2). En conséquence, les autorités des pays en développement désireuses d'attirer de l'IDE dans le cadre d'une stratégie globale de développement respectueux de l'environnement pourront décider de consolider et surtout de clarifier les réglementations et politiques environnementales.

6.2. L'heure est venue d'intensifier les efforts

Dans les pays en développement, bon nombre de ministères pionniers en matière d'environnement et de ressources naturelles recueillent déjà des preuves des conséquences de leurs modèles de croissance sur l'environnement et réunissent des arguments économiques en faveur d'un investissement dans les actifs naturels pour favoriser une croissance plus durable. Le présent ouvrage en donne beaucoup d'exemples, allant de pays émergents comme la Chine, qui donne priorité au développement vert dans son 12^e plan quinquennal, à des pays moins développés comme le Cameroun, qui fait appel aux taxes forestières pour gérer durablement son capital forestier. Certaines de ces mesures nationales sont couronnées de succès ; d'autres demandent à être améliorées. Ces efforts demeurent toutefois trop marginaux et fragmentaires pour susciter une véritable mutation – sur le plan économique, environnemental, ou les deux. C'est désormais une approche systémique qui s'impose pour mettre les économies nationales sur la voie d'une croissance verte. Les pays en développement devront à cette fin :

- reconnaître que la croissance verte offre une opportunité encore inexploitée d'augmenter les recettes budgétaires nationales et d'attirer des investissements de qualité au cours des prochaines années ;
- prendre pleinement en main ce programme de transformation ;
- intégrer les objectifs et politiques de croissance verte dans tous les secteurs de l'administration publique et, surtout, dans les budgets nationaux ; et

- mobiliser l'ensemble des intervenants au sein du gouvernement, comme les ministères des finances, de la planification du développement, du travail et les autres ministères compétents, et favoriser l'engagement des groupes de la société civile, du secteur privé et des particuliers.

Les trois composantes du plan d'action pour une politique nationale en faveur de la croissance verte dans les pays en développement, présenté au chapitre 3, concernent l'ensemble des intervenants. Ce programme reconnaît qu'il importe de définir une vision et de planifier les stratégies nationales, d'appliquer et de réformer les politiques de croissance verte, et d'établir des mécanismes de gouvernance permettant d'assurer le suivi, le renforcement des capacités et l'apprentissage permanent au fil du temps. Les orientations fournies dans ce plan d'action sont plus indicatives que prescriptives. Les décideurs peuvent choisir les points d'entrée et la panoplie de mesures les mieux adaptées à la situation de leur pays. Le programme d'action a pour objectif ultime d'aider les responsables à définir les politiques d'incitation, à allouer les budgets, à évaluer les perspectives et les progrès et à associer l'ensemble des parties prenantes à la prise de décisions, afin de gérer de manière durable les actifs naturels et d'améliorer le bien-être des populations. Mesurer les progrès fait également partie intégrante de tout programme national en faveur de la croissance verte et se révèle indispensable pour informer les responsables publics des résultats obtenus au regard des objectifs de croissance verte. Des indicateurs adaptés au contexte de chaque pays doivent être soigneusement choisis pour accompagner la mise en œuvre du programme national d'action à l'appui d'une croissance verte.

6.3. Avancer de concert, avec confiance

Pour réussir, la transition vers une nouvelle trajectoire de croissance visant à pérenniser les actifs naturels devra associer tous les pays. La communauté internationale peut jouer un rôle essentiel en aidant les pays en développement à opérer cette transition. Dans un premier temps, l'aide au développement devra envisager les activités de coopération pour le développement à travers le prisme de la croissance verte et soutenir la réalisation d'objectifs communs de développement.

Outre la communauté de la coopération pour le développement, l'université, les entreprises et la société civile doivent être également associées à l'effort et encourager la coopération technologique tout en créant des conditions propices à la libéralisation des échanges de biens et de services verts. De nombreuses expériences, vocations et idées utiles et instructives ont vu le jour récemment. La Plate-forme de connaissances sur la croissance verte (GGKP)², par exemple, un programme en collaboration de l'Institut international pour la croissance verte, de l'OCDE, du PNUE et de la Banque mondiale, réunit d'éminents chercheurs et responsables politiques du monde entier dans l'objectif de mieux connaître les différentes composantes et conséquences de la croissance verte au niveau mondial. La Coalition pour une économie verte³, un réseau mondial d'organismes internationaux, d'organisations non-gouvernementales, d'instituts de recherche, d'associations professionnelles et de syndicats, a elle aussi été créée pour améliorer la communication et diffuser les bonnes pratiques en matière de croissance verte.

Le présent ouvrage et les nombreuses études dont il s'inspire illustrent l'importance des avantages connexes que la croissance verte peut procurer aux pays en développement. Le moment est venu de saisir les opportunités offertes et de commencer à concrétiser ces avantages à grande échelle. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui ont guidé les efforts de coopération pour le développement et les politiques de développement ces dix dernières années, arrivent à échéance en 2015. La communauté internationale travaille à l'élaboration d'un nouveau cadre de développement, qui intégrera les objectifs de

développement durable (ODD), conformément aux décisions prises lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20). La croissance verte offre un cadre directeur pour atteindre ces objectifs et intensifier les efforts sur la voie du développement durable. Pour véritablement éradiquer la pauvreté absolue, les décideurs du monde entier devront désormais s'engager à lutter contre la pauvreté tout en intégrant les considérations environnementales aux modèles de croissance nationaux. Il s'agirait d'une avancée économiquement justifiée, qui permettra aux pays de bénéficier d'une productivité et d'un rendement d'utilisation accrus de leurs ressources naturelles, d'innovations plus nombreuses et adaptées à l'appui de la croissance verte et du développement durable, et de nouveaux marchés (internationaux et nationaux) pour les technologies, biens et services verts. Plus important : si nous n'agissons pas dès aujourd'hui, le niveau de développement auquel nous sommes parvenus pourrait sensiblement s'émousser et les perspectives de croissance s'en trouver sérieusement compromises. La croissance verte n'est pas un luxe - c'est un moyen de concrétiser le développement durable et la sécurité mondiale pour tous

Encadré 6.1. Un forum politique de haut niveau pour un développement favorable à une croissance verte ?

Une coopération mondiale s'impose au plus haut niveau pour mobiliser l'appui politique nécessaire à une croissance verte dans les pays en développement. Un soutien technique est également fondamental pour rassembler toutes les données utiles et encourager l'échange de connaissances entre pairs afin d'assurer *L'avenir que nous voulons* (ONU, 2012). Il serait intéressant, dans le cadre de la coopération internationale et des nouveaux partenariats, de réunir périodiquement les responsables politiques au niveau ministériel, selon le schéma de Rio+20 ou autour de discussions plus ciblées du G-20. Il s'agirait essentiellement de débattre des décisions nécessaires sur la voie d'une croissance verte, de mettre en commun les expériences et les enseignements dégagés et, pour les pays, de travailler en plus étroite collaboration avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux sur les questions intéressant la croissance verte. Dans les pays en développement, l'un des principaux objectifs consistera à mener une action de sensibilisation, surtout aux échelons les plus élevés de l'administration publique, à renforcer les capacités et à mobiliser les fonds publics nécessaires pour financer certains programmes spécifiques. Un forum sur la croissance verte, organisé régulièrement par les pays, pourrait servir ces objectifs.

Des travaux pratiques pourraient compléter les réunions, comme ceux du G-20, de manière à entretenir le dialogue sur la croissance verte entre les pays désireux d'orienter leur développement dans ce sens et les autres acteurs de la coopération pour le développement. Ces activités viseraient à tirer le meilleur parti de cette coopération et des politiques et pratiques nationales afin de favoriser l'apprentissage. Le dialogue viserait principalement à :

- apporter un appui spécialisé aux pays en développement pour transformer leurs stratégies macro-économiques de croissance verte en plans de mise en œuvre tournés vers l'action, en les aidant à inscrire leur cadre stratégique national de croissance verte dans son contexte et en repérant les domaines dans lesquels une aide internationale est particulièrement nécessaire ;
- analyser les programmes de coopération pour le développement mis en place dans les pays en développement à l'appui de la croissance verte et faire ressortir les bonnes pratiques, les insuffisances et les domaines où la demande des pays en développement n'est pas satisfaite ;
- mobiliser la participation des milieux universitaires et des organisations internationales afin de confronter les expériences et les opinions, notamment sur la contribution de la croissance verte à la lutte contre la pauvreté, le financement public (et privé) de l'infrastructure verte, et le développement des compétences requises pour des emplois verts ; et
- centraliser les informations sur la coopération et les programmes internationaux de promotion de la croissance verte dans les pays en développement.

Notes

1. Voir www.effectivecooperation.org/index.html.
2. Voir www.greengrowthknowledge.org/Pages/GGKPHome.
3. Voir www.greeneconomycoalition.org.

Bibliographie

- ONU (Organisation des Nations Unies) (2012), *L'avenir que nous voulons*, Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio de Janeiro, 20-22 juin 2012, <http://sustainabledevelopment.un.org/futurewewant.html>.
- Willer, H. et L. Kilcher (2009), *The World of Organic Agriculture : Statistics and Emerging Trends 2009*, IFOAM, Bonn and FiBL Frick.



Extrait de :
Putting Green Growth at the Heart of Development

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264181144-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Amorcer la croissance verte dans le monde en développement », dans *Putting Green Growth at the Heart of Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264206281-9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.